

Le Rappel

du Morbihan

JOURNAL DE GAUCHE ■ BI-MENSUEL D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

EDITORIAL



Par
Nicolas Le Quintrec
Secrétaire fédéral aux
Relations avec les Syndicats
et les Associations

Cohésion sociale : tout reste à faire

Après la déroute électorale de 2004, le gouvernement cherche à redorer son image par un volontarisme social qui, à défaut d'innover, procède à des redonnes qui ne sont que de surface.

Tout au mieux, le plan Borloo préconise une conception faible de la cohésion sociale, sorte de palliatif de la dureté d'une politique libérale, injuste et inégalitaire. Il instaure un "marché du social", où les Français sont considérés responsables de leur situation. Cette inversion de la "dette sociale" est d'autant plus prégnante qu'elle s'accompagne, d'un côté, d'un abandon de l'Etat Providence et, de l'autre, d'une "charité laïque" médiatiquement orchestrée.

Cette stratégie infernale détourne la notion de décentralisation et pénalise le "local" au moment où celui-ci s'affirme sur la scène européenne. Elle concourt à faire accepter le désengagement de l'Etat, laissant les organismes et les associations d'insertion gérer l'insécurité sociale avec des moyens qui s'amenuisent à chaque nouvel exercice budgétaire. Elle conduit à des incohérences en matière de pilotage entre une loi sur les Responsabilités locales qui conforte le rôle social des départements et un plan de cohésion social élaboré essentiellement avec les villes. Elle promeut le risque et la concurrence en cassant le système de redistribution entre territoires.

Cette politique n'est pas à la hauteur des défis. Elle est contraire au Pacte républicain, affaiblissant ainsi le "Modèle-France" dans la poursuite de la construction de l'Europe sociale.

Avec la fin programmée des 35 h et l'inversion de la hiérarchie des normes (loi du 4/5/2004), le gouvernement brade le droit du travail, affaiblit la formation et maintient la stigmatisation des populations par une politique de ciblage réfutée par tous. On s'éloigne encore davantage de la notion de "sécurité sociale du travail" suggérée par Robert Castel et de la stratégie européenne en faveur de l'emploi.

Il en va de même avec la question de l'habitat. Au moment où le pays connaît une crise du logement sans précédent, on nous tient un double langage : bonnes intentions et manque crucial de moyens...

A l'amorce de cette nouvelle année, aux côtés des forces vives du pays, les Socialistes devront mobiliser puis opposer une autre vision sociale qui s'appuie sur des services et des missions de services publics, une citoyenneté active et participative et des territoires "re-qualifiés".

La droite démantèle les 35 heures

Après le premier assouplissement des 35h par le ministre Fillon en 2003, le gouvernement s'attaque désormais au dispositif législatif mis en place par Martine Aubry, sous la forme d'une proposition de loi déposée par quatre députés UMP. Son contenu : une remise en cause du texte, sur fond de revanche politicienne.

"La réduction du temps de travail a été adoptée en octobre 1997. Pendant quatre ans, des dizaines de milliers d'accords ont été négociés et signés dans les branches et dans les entreprises. Certes, le bilan de ce processus aurait pu être meilleur, si, dans certains cas, le patronat ne s'était saisi des faiblesses de la loi pour accentuer la précarité et l'intensité du travail, en s'appuyant entre autre sur l'annualisation du temps de travail. Il reste que de nombreux salariés se sont emparés de cet atout, que plus de 11 millions ont pu bénéficier de la réduction du temps de travail et que l'aspiration à pouvoir en bénéficier réellement traverse les salariés de l'encadrement, des PMI-PME et du secteur public. Par ailleurs, toutes les enquêtes faites sur le sujet indiquent que les trois quarts des salariés concernés en sont satisfaits."

Malgré ce constat, cette déclaration commune PS/PCF/Vers poursuit : "Après les lois Fillon qui ont déjà considérablement assoupli les 35 heures, la mis-

sion du député libéral Novelli¹ dont les conclusions ont été jugées par tous les experts partiales et inexactes, le gouvernement a désormais choisi de passer la vitesse supérieure, en remettant en cause frontalement la réduction du temps de travail.

Cette remise en cause des 35 heures est le résultat d'un contrat passé entre le gouvernement et le MEDEF au détriment des salariés, dans une idéologie libérale de réduction du « coût » du travail, c'est-à-dire de la réduction de la masse salariale (emploi et salaire) – le patronat conservant les 14 milliards d'exonération de cotisations sociales obtenues en contrepartie de la RTT. Ce contrat revient à obliger les salariés de travailler davantage pour un salaire horaire moindre. Les projets de la droite se traduiront en effet par l'élévation à 220 heures du contingent annuel d'heures

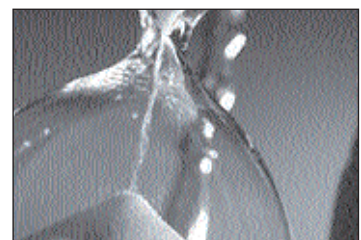
supplémentaires et la baisse de toutes les majorations de salaire liées aux heures supplémentaires. Concrètement, on permet aux entreprises qui le souhaitent de revenir aux 40 heures par semaine ! Et contrairement à ce que prétend le Premier ministre, les 35 heures ne deviendront pas facultatives pour les salariés, mais bien pour les employeurs. (...)

La droite fait aujourd'hui le choix d'accroître la dégradation des conditions de travail et de vie au détriment des salariés. Le gouvernement affiche également, une nouvelle fois,

un profond mépris pour la négociation collective et la démocratie sociale, au vu des milliers d'accords déjà

conclus. Il étouffe enfin toute possibilité de s'engager vers un développement créateur de véritables emplois stables correctement rémunérés."

¹ Hervé Novelli est co-auteur, avec trois autres députés UMP, de la proposition de loi, déposée avec l'aval du gouvernement, et qui sera examinée du 1 au 8 février prochain à l'Assemblée nationale.



Fête du Nouvel An de la Fédération Samedi 29 janvier 2005

Repas-dansant
animé par
l'orchestre
Tempo
Venez
nombreux

Espace Cosmao-Dumanoir
boulevard Cosmao-Dumanoir à LORIENT

A partir de 18h30

Cette soirée se déroulera en présence de :

Gwendal ROUILLARD - Premier secrétaire fédéral
Laurent TONNERRE - Secrétaire de la section de Lorient
et des élus :

Jean-Yves LE DRIAN - Président du Conseil régional - Député du Morbihan
Odette HERVIAUX - Sénatrice du Morbihan - Vice-Présidente du Conseil régional
Norbert METAIRIE - Maire de Lorient - Conseiller général - Président de Cap L'Orient

Inscrivez vous
auprès de la
Fédération
avant le
24 janvier
Prix 15€

Eclairages

Quelle évaluation la CFDT dresse-t-elle de la mise en place des 35 heures en France et dans le Morbihan ?

“Les 35h avaient pour but de créer de l'emploi. Ça en a créé. Au niveau national, on a énormément de mal à savoir combien parce que les chiffres sont sujets à controverse et à polémique, mais on peut penser que c'est de l'ordre de 300 à 350 000. Sur le Morbihan, ça doit être de l'ordre de 3000 et pour la Bretagne à peu près 10 000. Mais l'un des aspects les plus importants de ce dispositif est que ça a surtout mis en place du dialogue social là où il n'y en avait pas, là où il était mis en standby (...).”

Comment réagir face à cette volonté affichée de contournement du dialogue social ?

(...) On a un gouvernement qui, à mi-mandat, est arrogant, qui se dit “pendant trois ans je suis tranquille”. Donc rien de tel que le bon vieux rapport de force pour le contraindre à changer de cap. Cela passe par la réaction de tous ceux pour qui la “mobilisation sociale” a un sens.

Les organisations syndicales du département appellent à une **mobilisation générale pour la défense des 35 heures** :

**le Samedi 5 février
à 14h30**

à Vannes

(rendez-vous devant la Rabine)

à Lorient

(rendez-vous devant la maison des syndicats, bd Cosmao-Dumanoir)

Pour en savoir plus

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion sociale : www.35h.travail.gouv.fr/

- La Documentation française : Temps de travail - la sélection de la Bibliothèque des rapports publics : www.ladocumentationfrancaise.fr/brp_pages/actu/temps_travail.shtml

- Consulter le rapport d'évaluation sur la réduction du temps de travail du député UMP Novelli : www.assemblee-nat.fr/12/dossiers/temps_travail_mission.asp

- Site spécialisé sur l'analyse comparée des politiques sociales : www.politiquessociales.net/pays/france/pol_nat_temps.html

Daniel Moaligou : “Le mensonge érigé en fonctionnement d'Etat”



**Daniel Moaligou -
secrétaire
départemental de
la CFDT**

Que pensez-vous de cette proposition de loi, à la fois dans son contenu, mais aussi sur la manière dont elle est proposée aux Français ?

Le gouvernement Raffarin a beau avoir critiqué la loi sur les 35h, et pas seulement sur la forme, en disant qu'elle était compliquée et faite sans concertation... il fait pareil. C'est-à-dire qu'il la détricote, il la remet complètement en cause, mais sans la moindre concertation, ce qui va générer la colère des salariés qu'on sent monter. Et ce qui y contribue encore plus, ce sont les mots employés qui s'assimilent à du mensonge, à de l'escroquerie, puisqu'on veut faire croire à un certain nombre de choses qui sont fausses : on veut faire croire au fameux slogan “travailler plus pour gagner plus”, alors qu'en même temps on réduit la rémunération des heures supplémentaires, ce qui revient à travailler plus pour gagner moins. Et l'autre mensonge, le mythe du “temps choisi” utilisé comme une espèce de méthode Coué par le gouvernement, est de faire croire que ce sont les salariés qui décident de la durée de leur travail... Alors que la règle de base du droit au travail en France est que l'employeur décide des heures supplé-

mentaires, et non pas le salarié... Ces deux discours, qui sont répétés sans arrêt, sont proprement scandaleux de la part de l'Etat... On ne peut pas ériger le mensonge en fonctionnement d'Etat, et là c'est le cas.

Quelles conséquences aurait cette réforme si elle était adoptée, notamment au regard de l'emploi ?

Le problème majeur est qu'on oublie la raison d'être essentielle de la RTT, qui est la création d'emploi. En dépit du fait qu'on nous répète toujours que demain ça va aller mieux, que toute l'année dernière on nous a annoncé qu'il y aurait une embellie concernant l'emploi au second semestre, il n'en a rien été. Et ce n'est pas en concentrant encore plus le travail que l'on va créer de l'emploi. Ce qui nous préoccupe, c'est de donner des heures de travail à ceux dont la durée du travail a été réduite à zéro, et il y en a quand même quelques millions dans ce pays, ce n'est pas donner plus d'heures à ceux qui en font déjà 35. Et là-dessus on ne voit toujours rien venir, et ça ne risque pas de se faire dans ces conditions là : les entreprises qui auront un surcroît de travail, si un accord collectif ne les freine pas, vont donner davantage de travail aux salariés en place... et donc les gens qui sont sur le carreau vont rester sur le carreau, et ça, ce n'est pas supportable... Ce n'est plus une France à deux vitesses dont il s'agit, c'est une France équipée d'un dérailleur. Et qui va

payer le prix le plus fort de ces dispositifs ? Ce ne sont pas les entreprises dans lesquelles il y a une forte implantation syndicale, puisque là il y a des accords, des gens pour veiller à l'application des textes... Par contre, dans toutes les entreprises dans lesquelles il n'y a pas de dialogue social, ça va devenir complètement déréglementé. Donc ça va accroître encore les distorsions de concurrence entre les entreprises qui pratiquent le dialogue social, dans lesquelles il y a une vraie représentation des salariés et dans lesquelles on traite les problèmes quand ils se posent, et toutes les autres, dans lesquelles la loi n'est déjà pas appliquée. Donc on peut craindre que les contentieux augmentent.

(...) En plus de ça, on va avoir un effet sur les salaires : on peut craindre que ce discours “travailler plus pour gagner plus”, même faux, risque d'être entendu des salariés qui ne sont pas organisés. Du coup, ça va tuer ou amoindrir la revendication salariale, celle qui consiste à discuter sur le partage de la richesse équitablement entre entreprise / actionnaires et salariés. A partir du moment où la seule possibilité, ou la plus évidente pour des gens non organisés, c'est de suer davantage pour gagner davantage de salaire, ailleurs pour négocier les salaires ça va être difficile. Or déjà la pyramide des salaires commence à être écrasée... Donc ça porte en germe aussi de la conflictualité au niveau des négociations salariales.

Illustration L'agroalimentaire dans le Morbihan

Avec les difficultés économiques du secteur, le temps de travail apparaît comme une variable d'ajustement sur le coût du travail. L'exemple emblématique est celui de Doux, bien qu'il reste pour le moment un cas isolé.

Dans l'industrie agroalimentaire morbihannaise, la situation est assez inégale suivant les secteurs de production. On l'a vu, le groupe Doux a, l'an passé, procédé à une profonde remise en cause de l'application des 35 heures. Après la perte de 23 jours de RTT au printemps 2004, un deuxième accord a été imposé par la direction, prévoyant un retour aux 35 heures de travail hebdomadaire (au lieu de 32h83 depuis 1999), payées 35 heures, et la suppression du paiement et du comptage des 2h30 de pauses obligatoires. Une mesure inquiétante quand on sait que la profession bat des records en matière de troubles musculo-squelettiques.

Le secteur volaille est particulièrement touché, mais d'autres secteurs le sont moins. La mise en oeuvre des 35 heures chez UNICOPA Nutrition animale à Languidic ne présente pas les mêmes difficultés. Eric Froger - secrétaire de la section d'Hennebont - est salarié et délégué du personnel au sein de cette entreprise. “L'accord sur les 35 heures signé en juin 1999 a permis environ 10% d'embauches supplémentaires, pour un effectif qui était alors de 115 salariés”, explique-t-il. “Cet aménagement prévoyait 39h de travail hebdomadaire et 4h de RTT, c'est-à-dire l'équivalent de 5 à 6 semaines non travaillées, en plus des congés payés.” Face à une baisse d'activi-

té de l'entreprise, un nouvel aménagement a été conclu il y a un mois pour certains services, la durée du travail hebdomadaire passant de 39h à 37h30, sans perte de salaire. “Ca s'est bien passé parce qu'il y a eu un rapport de force, explique Eric. Dans les entreprises où il n'y a pas le même dialogue, c'est plus difficile.”

Il conclue cependant : “la mobilisation devra être forte le 5 février auprès des syndicats et des salariés, afin d'envoyer un signe clair au gouvernement pour dénoncer ce qui s'apparente à une remise en cause pure et simple des 35 heures”

Projet de loi Fillon L'élève au coeur de la réforme ?



Geneviève Noblet - Secrétaire fédérale à l'Éducation

Le texte déposé par François Fillon, ministre de l'Éducation Nationale, mercredi 12 janvier dernier, se caractérise par l'importance donnée aux engagements pris à Bruxelles et par l'instauration d'une logique managériale, la recherche de la qualité et la culture du résultat : 80% d'une classe d'âge au niveau du Baccalauréat, 100% de jeunes dotés d'une qualification, 50 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, augmentation de 50 % d'ici à 2010 du nombre des apprentis.

Premier objectif : l'école doit préparer les jeunes à trouver un emploi en France et en Europe : il y a nécessité impérieuse pour l'école de répondre aux besoins économiques de la France. Si l'on ne peut que se satisfaire de cet objectif, toute formation devant permettre, à terme, intégration citoyenne et sociale, (ce qui a le mérite de conférer au système lisibilité et crédibilité), n'y a-t-il pas là risque de marchandisation du savoir ? Privilégier la productivité du futur salarié dans un univers concurrentiel et à déficit budgétaire chronique emporterait mise en phase entre savoirs et logique économique, l'éducation à la citoyenneté devenant accessoire. Evoluer dans un monde en proie aux turbulences économiques et sociales, sans aptitude à décoder d'une part

et à s'adapter d'autre part, ne risque-t-il pas de précipiter le genre humain vers une régressivité dont personne ne peut préjuger des conséquences ?

Deuxième objectif : l'école et la culture du résultat emportant recherche de l'efficacité et de la qualité (ex : amélioration des résultats en matière d'apprentissage des langues, + 20 % d'élèves apprenant l'allemand dans une optique de renforcement du couple franco-allemand). Si l'intention est louable, ne participe-t-elle pas d'une culture clairement entrepreneuriale ? Peut-être devrait-on s'interroger quant à l'origine du choix des élèves pour l'espagnol, alors même que l'Allemagne est d'ores et déjà un partenaire privilégié sur le plan économique ? Ne faudra-t-il pas reconsidérer la pédagogie, envisager un enseignement des langues sous un angle plus pragmatique et moins encyclopédique, supposant une approche active et donc des moyens (généralisation de l'apprentissage d'une langue à compter du CE1, dédoublement des cours au lycée !).

Troisième objectif : mise en place d'un socle commun, noyau de savoirs et savoir-faire que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire. Si certains y voient là un élément essentiel de l'unité des Français et de réduction de l'inégalité des chances, n'y a-t-il pas risque de nivellement par le bas, d'émergence d'un SMIC culturel ? En effet, ce socle reste à définir et là, les vraies questions commencent : quels enseignements

favorisés ? Faut-il maintenir la culture humaniste et scientifique permettant l'exercice de la citoyenneté ? Doit-on privilégier la compétence sur la connaissance ou l'inverse ? La marginalisation annoncée des sciences économiques et sociales est une illustration évocatrice des choix susceptibles d'être faits. Or, comme l'écrivait Christian Baudelot en 1998 : la troisième culture doit être enseignée pour des raisons économiques, sociales et politiques. Economiques parce qu'un nombre croissant d'emplois qui s'ouvrent aux jeunes générations ont trait à l'organisation de la société, à la gestion de ses problèmes. Sociales parce qu'une connaissance partagée des institutions, des processus et des interactions sociales est un facteur d'intégration. Politiques parce qu'une démocratie est une société réflexive capable de se penser elle-même.

Enfin, veillons à ce que ce socle de connaissances soit défini après détermination des champs de compétence et non l'inverse, au risque de saper l'adaptabilité de nos enfants (ex : savoir lire un journal...). Mais cette approche supposant transdisciplinarité, pédagogie différenciée ou de projet, organisation en cycles, travail en équipe des enseignants, supposera des moyens.

Le coût déjà annoncé de la réforme serait de 2 milliards d'euros et emporterait suppression de 20 000 emplois sur 4 rentrées scolaires : n'y a-t-il pas là un paradoxe ?

MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan

Conflit ivoirien : une France néo-colonialiste ?

La cause principale du conflit qui déchire actuellement la Côte d'Ivoire est le concept d'ivoirité, discrimination basée sur un critère ethnique. L'ivoirité est très populaire dans la région du sud du pays, notamment chez les "jeunes patriotes" (pilotés en sous-main par le clan Gbagbo). Cette idéologie empêche les citoyens d'ethnies minoritaires (par exemple les dioula, ethnie musulmane qui vit dans le nord du pays) ou d'origine étrangère (les burkinabés et les maliens, entre autres, représentant une part importante de la population ivoirienne) de participer à la vie politique et est la source de discriminations et d'humiliations quotidiennes (il est fréquent par exemple que des policiers maltraitent un citoyen parce qu'il a un nom à consonance étrangère). La France ne joue pas pleinement son rôle dans le conflit ivoirien.

Tout d'abord, les "médiats de masse" français traitent ce problème de façon partielle et superficielle. Ils s'intéressent uniquement aux effets, sans se préoccuper des causes ; ils nous abreuvent de témoignages de Français rapatriés, mais se désintéressent totalement du sort des rapatriés africains. Enfin, ils prêtent une oreille trop complaisante au gouvernement français, en évitant par exemple la question d'une hypothétique bavure de l'armée française lors des manifestations anti-françaises orchestrées par les partisans de Laurent Gbagbo entre le 6 et le 10 novembre dernier.

De plus, le gouvernement est intervenu trop tard dans ce conflit, avec l'objectif principal de protéger nos ressortissants et nos intérêts économiques, et accessoirement la démocratie ivoirienne. Récemment, Jacques Chirac a attendu la mort de

neuf soldats français pour décider de détruire les deux Sukhoï ivoiriens, malgré la demande, la veille, du chef d'état-major Henri Bontégeat d'empêcher le décollage de ces avions (dont un était piloté par un mercenaire biélorusse) qui avaient bombardé Bouaké, violant ainsi les accords de Marcoussis. Si la France veut résoudre ce conflit et rejeter les accusations de néocolonialisme, elle doit travailler en commun avec l'ONU et l'Union Africaine. La médiation du président sud-africain Tabo Mbeki a ainsi permis de trouver un accord avec le président Gbagbo pour assouplir la définition de la nationalité ivoirienne : il suffira désormais d'avoir un seul parent de nationalité ivoirienne pour être ivoirien.

Clément Le Chêne
Chargé des relations internationales

En lisant mon journal, en écoutant la radio, la télé

Interview de Jean-Luc Benhamias dans Le nouvel Observateur (une saine lecture pour ceux d'entre nous qui ont parfois la tentation de courir après le facteur) : "Pour certains, l'ennemi principal n'est pas la droite, mais le socialiste, le social-démocrate, qu'on appellera social-libéral, pour rendre l'exclusive acceptable".
<http://www.nouvelobs.com/articles/p2092/a258286.html>

Editorial dithyrambique d'Edwy Plenel dans Le Monde 2 sous le titre "Vertu de François Hollande", dans lequel le 1er secrétaire est comparé à Mendès-France : "Loin du molletisme et de ses divers succédanés, il s'est jusqu'ici refusé au mariage des sur-enchères démagogiques et des concessions opportunistes" L'éloge est-il sincère ? On ne sait, mais, somme toute, il ne nous reste plus qu'à nous conformer au modèle qui nous est offert : plutôt Mendès que Mollet.

La section de Groix contre l'immersion des boues de dragage

L'île de Groix, vitrine de caractère enviée du Pays de Lorient a toujours su tirer le meilleur des richesses naturelles qui l'entourent tout en les préservant. La mer a toujours été, de générations en générations, considérée comme source de vie.

Aujourd'hui on nous avance l'hypothèse d'une immersion des boues de dragage de la DCN dans les eaux de Groix au large de Pen Men. Un paradoxe pour notre commune qui s'est pleinement investie dans la politique intercommunale de développement durable.

L'impact de l'immersion de ces boues est loin d'être anodin. Les polluants qu'elles contiennent ont tous les risques de déstabiliser les écosystèmes et de remonter inéluctablement toute la chaîne alimentaire jusqu'au consommateur, en posant à terme un réel problème de santé publique. De plus, les artisans vivant de la mer on déjà souffert économiquement par le passé (Erika) pour supporter une nouvelle pollution. Enfin, l'île dont l'économie est principalement basée sur le tourisme, souffrirait largement d'une image dégradée par la présence des boues.

Deux grandes questions se posent :
- L'envasement des chantiers navals est un phénomène prévisible. Pourquoi continuer à l'ignorer et in fine demander l'autorisation d'immersion ?
- La toxicité des boues est reconnue (au mieux niveau N2) ; pourquoi ne pas réfléchir à la solution alternative qui paraît la plus évidente à savoir le retraitement à terre ?

Nous nous opposons à une telle décision, et souhaitons que Madame la Préfète entende la municipalité ainsi que les associations engagées en disant non à l'immersion des boues de DCN.

Alexandre Stephant
Secrétaire de section

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Samedi 22 janvier

Le Faouët - Voeux de la section

Lorient - Voeux de la section

Samedi 29 janvier

Lorient - Fête du Nouvel An de la Fédération

Mardi 25 janvier

Vannes - Voeux du groupe de gauche et de Démocratie et Projets 56

Actualité

En "vœux" tu, en voilà

Comme il est de tradition, le chef de l'Etat a exprimé, en ce début d'année, ses vœux pour la France et pour les Français. Comme il est de tradition aussi, Jacques Chirac a proposé son catalogue habituel de promesses maintes fois exprimées et toujours suivies avec constance de non-réalisation. Il ne doit pas rester beaucoup de nos compatriotes qui peuvent encore croire aux lendemains qui chantent, tant vantés par notre Président, en se coltinant aux dures réalités de la vie quotidienne. Pour ma part je n'ai plus beaucoup d'illusions sur le personnage et il m'arrive de regretter amèrement d'avoir pu lui apporter ma voix en 2002 au second tour des présidentielles. Je ne suis d'ailleurs pas le seul puisque le chef de son propre parti, l'UMP, n'a pas confiance lui non plus dans les promesses faites par son leader.

En matière de vœux donc, nous avons été servis. Entre un Sarkozy qui savonne la planche du Président, un Debré qui taille des costumes sur mesure au dit Sarkozy, un Raffarin qui s'accroche mordicus à son portefeuille de Premier ministre et une majorité qui n'en peut plus de l'étalage de ses divergences, l'année 2005 démarre sous les meilleurs auspices. Je ne voudrais pas oublier dans cette rétrospective les vœux du président du Medef, le sémillant Baron Seillières, qui vitupère et éructe contre les fonctionnaires responsables à ses yeux de tout ce qui ne va pas dans notre pays. Oser réclamer la suppression de 500 000 postes de fonctionnaires alors que les Français attendent un meilleur fonctionnement de leurs services publics, il faut quand même le faire. C'est dire la vision de la société française qu'a le Président du Medef. Je ne vous étonnerai pas en vous disant que c'est loin d'être la mienne et que pour paraphraser une publicité bien connue "nous n'avons pas les mêmes valeurs".

Les Français ne sont d'ailleurs pas dupes en soutenant très largement, comme en 1995, les revendications des personnels de la Fonction Publique, de la Poste, de l'EDF-GDF, de la SNCF, des médecins hospitaliers, de la Justice et j'en oublie tant il y a de personnes insatisfaites par la politique économique et sociale du gouvernement.

En conclusion je voudrais, à mon tour, vous exprimer, chères lectrices et chers lecteurs, mes vœux pour 2005, en souhaitant voir partir le plus tôt possible toute cette engeance qui n'a pour préoccupation essentielle que de satisfaire les plus nantis de notre société au détriment de tous les autres.

Le Cormoran

VIE DES SECTIONS

Vannes Voeux de la section

Le traditionnel rendez-vous des vœux de la section de Vannes s'est tenu le lundi 10 janvier au Palais des Arts et des Congrès. L'occasion pour ses représentants de faire un point sur l'actualité politique dans le Pays de Vannes, devant une centaine de personnes.



Gildas Dréan, Micheline Rakotonirina et Nicolas Le Quintrec se sont exprimés lors de la séance des vœux à Vannes.

Nicolas Le Quintrec, secrétaire de section, a tenu à cette occasion à s'adresser au "vrai-faux" Maire de Vannes, François Goulard, pour qu'il mette fin à la "parodie de démocratie" au sein de la municipalité et de la communauté d'agglomération et pour qu'il s'attèle au plus vite à la "mise en œuvre d'un développement local solidaire".

Pour sa part, Gildas Dréan, Conseiller municipal d'opposition à Vannes et Conseiller régional, a souhaité qu'en 2005 "la droite vannetaise prenne conscience de sa responsabilité à rassembler ses voisins sur un intérêt commun, pour s'inscrire pleinement dans la dynamique collective initiée au plan régional."

Lanester La section du Parti socialiste soutient Thérèse Thiery et prépare l'avenir

La séance de vœux de la section de Lanester s'est tenue le mardi 18 janvier au soir, en présence d'Alain L'Henoret, de Gwendal Rouillard et de Jean-Yves Le Drian. L'occasion, notamment, de fixer les perspectives 2005 pour l'Union européenne, la Région Bretagne et la ville-canton de Lanester.

Alain L'Henoret - secrétaire de la section de Lanester a - comme à l'accoutumée - tiré un bilan de l'année écoulée, tout en dressant les



perspectives pour 2005. Evoquant tour à tour les victoires électorales de 2004, le débat interne sur le traité constitutionnel et la victoire du OUI, il a ensuite évoqué la disparition brutale de Jean-Claude Perron et la situation politique nouvelle sur la ville-canton de Lanester. A ce titre, il a affirmé - au nom de la section socialiste lanesterienne - son soutien au nouveau maire Thérèse Thiery, en particulier pour l'élection cantonale partielle dont des 30

janvier prochain et 6 février prochains : "Notre adversaire reste la droite, a-t-il précisé, nous souhaitons être rassembleurs et porteurs des idées d'une Gauche de progrès plutôt qu'en être un des facteurs de division (...) La section souhaite être cohérente et claire avec la démarche entreprise, tant au niveau des convergences de vues, des partenariats futurs que du soutien électoral sans ambiguïté en 2004 avec Jean-Claude Perron et en 2005 avec Thérèse Thiery."

Gwendal Rouillard a également exprimé son soutien à Thérèse Thiery, après avoir rappelé les grands enjeux du Parti socialiste en 2005 : l'engagement sans faille pour un OUI au référendum national sur le traité constitutionnel d'une part, et la nécessité de s'engager pleinement dans l'élaboration du projet socialiste pour 2007 d'autre part.



Jean-Yves Le Drian - Président de Région et Député - a notamment fait un point sur la mise en œuvre du programme régional, en citant la gratuité des livres scolaires, l'initiative récente de faire de la Bretagne un pôle de compétitivité européen dans le domaine des hautes technologies et de l'audiovisuelle et sur la volonté affirmée de remettre à plat la politique de l'eau.

Quelques dossiers, parmi d'autres, sur lesquels les élus régionaux vont poursuivre leurs efforts durant cette année 2005.

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 74716 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php